



Tunis, le 9 septembre 1991

Le Ministre

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que le Gouvernement Tunisien a décidé le 2 septembre 1991 de reconnaître l'indépendance de la République de Lettonie.

Avec l'accord de votre Gouvernement, nous serons heureux d'établir entre nos deux pays des relations diplomatiques basées sur les principes inscrits dans la Charte des Nations-Unies et illustrant notre volonté commune d'œuvrer pour le triomphe de la liberté, de la paix, de la démocratie et de la coopération internationale.

J'ai chargé M. Abderraouf OUNAIES, Ambassadeur Directeur au Ministère, de recueillir votre avis à cet égard et de vous présenter, en cette circonstance solennelle, nos bons vœux et nos souhaits relativement au développement des rapports entre nos deux pays.

Le Gouvernement et le peuple tunisiens ont suivi avec une grande attention les événements qui ont marqué, dans des conditions parfois dramatiques, la volonté du peuple letton de restaurer sa souveraineté et son indépendance dans la paix et dans la dignité, et d'établir des rapports de compréhension, de respect et de bon voisinage avec tous les pays de la région. Cette ardente volonté nationale est aujourd'hui accomplie ; elle trouve son aboutissement dans l'accession de la Lettonie aux responsabilités internationales et dans sa prochaine adhésion à l'Organisation des Nations-Unies. Nous avons le ferme espoir de coopérer étroitement et en toutes circonstances pour promouvoir et renforcer des relations d'amitié entre nos deux peuples et pour faire prévaloir dans nos régions respectives et dans le monde, les valeurs de la liberté, du droit et de la justice.



Au nom du Gouvernement Tunisien, je tiens à vous exprimer, mon cher collègue, mes chaleureuses félicitations pour le rétablissement de l'indépendance de la Lettonie, qui marque certainement une étape glorieuse de la longue histoire du peuple letton, de vous souhaiter tout le succès dans votre haute mission et de former les vœux les plus sincères pour la prospérité, le progrès et le bonheur du peuple letton.



Habib BEN YAHIA

Monsieur JANIS JURKANS
Ministre des Affaires Etrangères
RIGA - L E T T O N I E -

Tunisijas Republikas ārlietu ministra Habiba Ben Jahijas nota par valdības 02.09.1991. lēmumu atzīt Latvijas Republikas neatkarību
Orģināls. Franču val.

Note from the Minister of Foreign Affairs of the Tunisian Republic, Habib Ben Yahia, on the Government's decision of 02.09.1991 to recognize the independence of the Republic of Latvia
Original. Document in French.